



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

22 NOV. 2019

Pour le Greffe



19157365

de

N° d'entreprise : **0475.265.158**

Dénomination

(en entier) : **CHÂTEAU DU BON BARON**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue E. Falmagne, 109, B-5170 Profondeville****Objet de l'acte : renouvellement de mandats**

Extrait du PV de l'Assemblée Générale du 19/07/2019

Les mandats venant à expiration, l'assemblée décide d'approuver le rapport du conseil d'administration statuant sur le renouvellement des mandats des administrateurs et de l'administrateur-délégué et ainsi de les reconduire pour une période de six années. Ils expireront dès après l'assemblée générale de l'an 2025.

Le conseil d'administration se présente comme suit :

1. GRAND VIN DE LA MEUSE représenté par STRZESZEWSKI Piotr (Administrateur délégué)
2. VAN DER STEEN JOHANNA. (Administrateur délégué)
3. STRZESZEWSKI Piotr (Administrateur)

Johanna Van der Steen
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/12/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).